

Lancement des inscriptions

Chaque année, le Concours Général Agricole récompense l'Excellence française des produits et des vins au travers d'un grand concours organisé sous le contrôle de l'Etat en collaboration avec les Chambres d'Agriculture.

Créé en 1870, le Concours Général Agricole a pour ambition de sélectionner et de primer les meilleurs produits du terroir français et les meilleurs animaux reproducteurs. Il comporte 3 grands concours le Concours des Animaux, le Concours des Produits et des Vins, le Concours de Jugement. Il se déroule chaque année dans le cadre du Salon de l'Agriculture.

Le Gers est particulièrement bien représenté dans le palmarès de ce grand concours à forte notoriété auprès des consommateurs. Vins, Armagnac, foies gras, rillettes,... ce sont plus de 150 récompenses pour les gersois en 2012 toutes spécialités confondues.

Les inscriptions des produits du terroir pour 2013 sont ouvertes.

Deux nouveaux concours cette année :

- le Concours de confitures et
- le Concours du safran.

Les inscriptions au Concours des Vins ouvriront le 5 novembre 2012.

Il obéit à un processus rigoureux de présélections et de sélections coordonné par la Chambre d'Agriculture, le Concours Général Agricole est reconnu pour son impartialité et la valeur des résultats et les consommateurs font confiance au macaron ornant les produits décorés.

La Chambre d'Agriculture du Gers est un partenaire fort du CGA pour l'organisation et le déroulement du concours ainsi que l'accompagnement des concurrents.

**Inscriptions et informations:
Chambre d'Agriculture du Gers,
Pôle Promotion Tourisme au
05.62.61.77.96
ca32@gers.chambagri.fr**



Le Concours des Armagnacs fait peau neuve et s'étoffe pour devenir «Les Talents de l'Armagnac».

Les Armagnacs inscrits au Concours Général Agricole 2013 sont à nouveau soumis à une présélection qui aura lieu le jour du Concours d'Eauze : **VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012**

Les dates limites d'inscription :

- Concours général agricole : au BNIA jusqu'au 10 octobre 2012 - sur internet jusqu'au 17 octobre 2012
- Les talents de l'Armagnac : au BNIA jusqu'au 10 octobre 2012

Télécharger l'imprimé www.concours-agricole.com ou demander au BNIA.

Contact : BNIA : 05.62.08.11.00- info@armagnac.fr